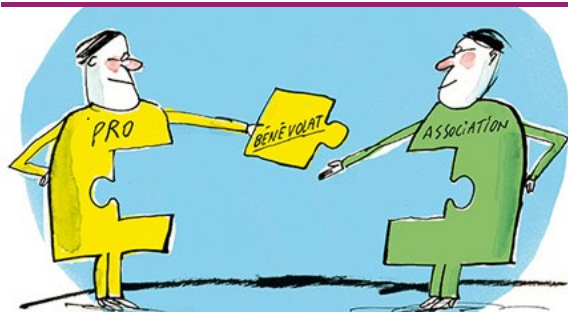


18/04/2013

Quand savoir-faire rime avec solidaire



Le bénévolat de compétences, c'est mettre ses aptitudes professionnelles au service d'une association de façon ponctuelle.

Vous êtes juriste, spécialiste de la communication, informaticien... Vous avez envie d'aider une cause mais vous craignez de vous engager sur une longue durée... Pensez à offrir vos compétences à une association qui en a précisément besoin.

Bénévolat alternatif

« Les associations ont des besoins précis, en communication par exemple ou en ressources humaines. Mais elles préfèrent consacrer leur budget aux missions auxquelles elles sont vouées. De l'autre côté, certaines personnes ont envie d'aider, mais ne savent pas toujours comment agir. C'est là que le bénévolat de compétences trouve sa raison d'être », résume Patrick Bertrand, créateur et président de Passerelles & Compétences. « Aujourd'hui, le monde associatif est très exigeant sur le plan professionnel », insiste-t-il.

Définir une mission

« Nous intervenons auprès de l'association, en l'aidant à définir ses besoins, mais aussi en vérifiant qu'il ne s'agit pas d'un emploi déguisé. Avec le bénévole, nous déterminons son champ de compétences et ses disponibilités, explique Patrick Bertrand. Il en émerge une mission précise, dans son objectif et sa durée. » Cette forme de bénévolat permet aussi un transfert des compétences du monde professionnel à celui de l'associatif. « Les bénévoles apprécient beaucoup de s'engager, de travailler dans un cadre non marchand. » Cette solidarité peut aussi être pratiquée à travers le mécénat. Dans ce cas, le professionnel intervient sur son temps de travail. De nombreuses entreprises le proposent à leurs salariés, à travers leurs propres fondations ou des associations spécialisées.

« Donner là où on se sent le meilleur »

Marie-Laure R., bénévole chez Passerelles & Compétences

« Je me suis arrêtée de travailler un peu avant la retraite pour m'occuper de ma mère malade. J'étais DRH et j'aimais beaucoup ce métier, j'avais envie de continuer à utiliser tout ce que j'avais pu apprendre en 35 ans. L'idée du bénévolat de compétences m'a tout de suite séduite. En deux ans, j'ai réalisé cinq missions différentes. L'avantage, c'est que l'on peut choisir les associations pour lesquelles on intervient et que l'on maîtrise parfaitement le temps qu'on leur accorde. Je me sens utile : avec ma culture de l'entreprise, j'amène les associations à s'interroger différemment, à prendre du recul sur la qualité et l'efficacité de leur organisation. Cette forme de bénévolat me permet de continuer à exploiter mes compétences professionnelles au rythme que je choisis, tout en me rendant utile pour les autres. »

Pour en savoir plus

- Passerelles & Compétences : Passerelles & Compétences sert d'intermédiaire entre bénévoles

et associations. Elle dispose d'antennes en province. Contacter Passerelles & Compétences, La Ruche, 84 quai de Jemmapes, 75010 Paris. Tél. : 01 48 03 92 25

www.passerellesetcompetences.org

- Pro Bono Lab : Pro Bono Lab propose du mécénat et du bénévolat de compétences. Contacter Pro Bono Lab, Centre artisanal Léon-Blum, 132 rue Martre, 92110 Clichy. Tél. : 09 53 95 21 31 - www.probonolab.org

A lire aussi sur notre blog

[Bénévolat : comment agir quand on dispose de peu de temps.](#)

Par *Émilie Gillet*

Illustrations : *F. Benaglia*

»